

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Compte-rendu Réunion Comité Directeur du 17 jan. 2024

Présents :

- Laurent BOISSADY, *Président*
- Roxane GIRY, *Secrétaire générale*
- Enki SOUILLOT, *Responsable championnat de France*
- Antoine BARATÉ, *Cadre technique*
- Hervé PETIT-BARAT, *Com. Compétition*
- François BERTRAND, *Trésorier adjoint*
- Thierry KOWALSKI, *Trésorier*
- Adeline MAGI, *Invitée*
- Matthieu CHARTIER, *Com. Compétition*
- Vivien PERRIN-CONFORT, *Vice-président*

Excusés :

- Marion BOUCROT, *Responsable communication*
- Louise RAGUIN, *Membre*
- Pierre FLORES-FLORES, *Membre*
- Bruno LAURAIRE, *Membre*
- Corentin POTHET, *Com. Matériel*
- Robert DENIS, *Président d'honneur*

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Ordre du jour :

1. Point divers non traité CoDir précédent	3
a. Convention	3
b. Newsletter	3
2. Commission Sportive	3
a. Équipes extérieures	3
b. Commande de blason	4
c. Challenge jeune	4
d. Formation coaching par Pierre MERSANT	4
e. Planning des animations	4
f. Tir du Roy	5
3. Animation : tarifs et matériels	5
4. Création d'une commission jeune	5
5. Lancement d'une campagne de candidature pour l'équipe communication réseau	5
6. Point accès "tir libre"	6
7. Projet de club d'Antoine	6
8. Répartition des rôles au sein du comité directeur	7
9. Nouveau site du club	7
10. Championnat de France	7
11. Divers	8
a. Demande de matériel par un archer	8
b. Établir la date de l'AG	8
c. Préparer le calendrier de rentrée 2024/2025 (rentrée scolaire lundi 2/09/24)	8
d. Points hors ODJ :	8

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

1. Point divers non traité CoDir précédent

a. Convention

Un nouveau président du SUAPS est entré en poste. Nous aimerions lancer des négociations, pour ne plus payer le terrain extérieur. Le budget prévu à cette charge servira à remettre en état la ciblerie du terrain extérieur.

Nous n'avons pas signé de convention avec la fac cette année scolaire 2023-24. Antoine cherche des heures à faire à la fac, une rencontre avec le nouveau Président du SUAPS peut être envisagée pour ces heures et la négociation pour le terrain extérieur.

b. Newsletter

Nous envisageons de mettre en place des Newsletter, après le championnat de France. Il est possible de le faire avec Odo. A discuter post-championnat sur le contenu.

2. Commission Sportive

a. Équipes extérieures

Les équipes DRE Femmes et Hommes sont inscrites. Une sélection sera organisée le 14 avril, par Sylvain et Antoine, pendant le stage équipe. Seront sélectionnées 4 personnes par équipes, les 4 personnes non sélectionnées pourront intégrer l'équipe DRH mixte.

Il manque des réponses sur les disponibilités des participants de la DRE poulies.

Pour la DRE jeune, nous ne pouvons pas ouvrir d'équipe U13-U15, la première manche étant pendant les vacances scolaires, peu sont présents.

Nous pouvons ouvrir une ou deux équipes pour les U18-U21. Si nous ouvrons qu'une équipe, les non sélectionnés pourront participer à l'équipe Challenge.

Il manque beaucoup de réponses pour les disponibilités pour l'équipe Challenge.

Les entraîneurs préconisent une équipe par archer.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

Les deux équipes de DRE (H/F) seront 4 par équipes, accompagnées par 1, voire 2, coachs. Un minibus serait avantageux pour les déplacements. La commission sportive doit nous fournir un chiffrage de ce déplacement, pour envisager la location d'un minibus. Le minibus doit être utilisé si les trajets s'y prêtent, plus d'une heure de trajet, autoroutes, etc.

b. Commande de blason

Si les entraîneurs ont besoin de blason, ils peuvent aller à Arc Passion, ou missionner quelqu'un. Ils n'auront aucuns frais à avancer, le gérant de Arc Passion fera une facture auprès de Thierry, au nom du club. La commission sportive doit faire un point sur le besoin en blason, notamment pour la saison extérieure qui arrive.

c. Challenge jeune

Une communication a été faite auprès des jeunes du groupe de Albin, qui sont les seuls concernés. Certains sont intéressés.

d. Formation coaching par Pierre MERSANT

Antoine organise une formation coaching pour les entraîneurs du club et les intéressés, avec Pierre MERSANT, chargé du développement au comité régional de tir à l'arc.

Nous avons fixé la date du 23 mars 2024. Pierre n'étant pas disponible, il nous propose la date du 6 avril.

e. Planning des animations

Une communication doit être lancée sur le "partage tes flèches" du 9 mars. Le passage de flèche est déplacé du 27 janvier au 3 février.

Nous aimerions une communication par les réseaux pour les animations, en plus des mails.

Matthieu se porte volontaire pour la gestion du programme des animations, jusqu'au mois de juin. Notamment avec les dates des compétitions équipes qui sont sorties, ce qui déplacera peut-être certaines animations.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

f. Tir du Roy

Une date doit être redéfinie car celle prévue est la même que celle d'une compétition.

Norbert voudrait faire une bannière pour la Compagnie. À discuter avec lui.

3. Animation : tarifs et matériels

La commande de matériel d'animation est à faire par Laurent. Antoine transmet ces besoins.

Des flèches d'animation ne seront pas achetées. Nous réparerons celles que nous avons déjà. Les sarbacanes seront empruntées à Sylvain si besoin.

Dans la grille tarifaire, une journée d'animation équivaut à 6h, sans le montage/démontage du stand, ni le trajet.

La grille a été validée.

4. Création d'une commission jeune

L'idée a été émise de faire des maillots d'entraînement pour l'ETAG.

Nous parlerons de cette idée de commission avec les jeunes de l'ETAG.

Ce point est à traiter au prochain CoDir.

5. Campagne de candidature pour l'équipe communication réseau

Pour le relais de l'équipe et la passation, nous aimerions proposer cette tâche aux jeunes dynamiques de l'ETAG, encadré/supervisé par Enki.

6. Point accès "tir libre"

Nous demandons aux entraîneurs de refaire un point sur la sécurité primordiale pendant le tir libre. Nous leur demandons aussi de bien vouloir surveiller au bon déroulement de celui-ci, et d'intervenir si nécessaire.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

La personne visée par la plainte déposée par un archer doit être informée par Roxane, que la sécurité de tous, mais aussi de soi-même, est un point non négligeable dans la pratique du tir à l'arc.

Vivien et Adeline se sont proposés pour créer un règlement intérieur pour le fonctionnement interne du club.

7. Projet de club d'Antoine

“ Plus de jeunes, plus de jeunes en compétitions, plus de médailles” voilà les mots clés utilisés pendant la présentation d'Antoine.

Il vise les milieux scolaires pour toucher les jeunes. Il souhaiterait créer une section sportive dans les collèges. Il demande pour cela une amélioration du matériel pour les débutants, ainsi que la possibilité de déplacement en minibus pour les enfants. Ces déplacements sont à chiffrer pour savoir si ils sont réalisables.

Un soutien scolaire en mathématiques est déjà en place grâce à Enki, le projet est à développer sur les autres matières pour répondre aux besoins des jeunes.

L'amélioration de l'environnement est à prévoir, avec des vêtements techniques, de la préparation physique générale, ainsi que de la préparation mentale.

Antoine souhaite aussi proposer entre 2 et 12h30 de cours par semaine. Il aura besoin d'accompagnement, l'idée serait peut-être de former les parents d'archers pour l'accompagner dans cette démarche.

Lors de ce CoDir, Antoine nous a présenté le planning prévisionnel de l'année 2024-25. Dans cette simulation et pour assurer les 12h30 de cours pour les jeunes, un créneau le samedi après-midi est ouvert. Cet après-midi sera utilisé lors des compétitions pour emmener tous les jeunes à la fois, d'où l'utilité du minibus. Mais que fait-on des animations du samedi, si ce créneau est ouvert ? Un sondage doit être mené sur la présence des entraîneurs bénévoles sur les créneaux de cours, ainsi que pour les accompagnateurs des cours d'Antoine, si celui-ci le demande. Sylvain ne serait plus prévu que le mercredi et non le jeudi.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

8. Répartition des rôles au sein du comité directeur

Nous voudrions faire des fiches postes ainsi que la liste des rôles et des commissions, en vue de la prochaine mandature 2024. Et ceci avant l'Assemblée Générale 2023-24, pour pouvoir présenter les potentiels postes à pourvoir.

Enki a besoin de se décharger/ de partager son rôle de coordinateur sur le Championnat de France.

Les candidatures sont ouvertes pour des rôles au Bureau.

9. Nouveau site du club

Nous remercions grandement Enki et François pour la création de notre nouveau site internet. Depuis le 14 janvier 2024, nous sommes passés sur Odo, à la place de Jimdo. Quelques problèmes sont à régler, ainsi que le changement de domaine pour garder le même URL.

Odo nous permet aussi de faire des factures et des devis, ce qui est un point positif pour les animations extérieures.

Nous vous demandons de vous créer un compte sur notre site, pour pouvoir avoir un partage de données entre les différents membres du Bureau.

10. Championnat de France

Nous ne mettrons pas de tribune lors du CDF 2024, par manque de subvention.

Le budget prévisionnel est positif.

La demande de jeton de 0,50€ a été validée. La commande de poubelles et de l'arche est validée par le département de l'Isère. La demande de pavoisement est faite et sera validée courant janvier. La commande de t-shirt bénévole auprès de Décathlon a été acceptée. Le mersch est sur la bonne voie, avec un partenariat avec Era. La commande de bière avec Bière des Brau est acceptée. Les paniers garnis pour les arbitres sont offerts par un partenaire.

Il reste à clarifier les horaires avec AlpExpo.

Un sondage bénévole a été publié, merci de le faire circuler pour les intéressés.

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88



Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble



J.O. 31 mai 1963 – F.F.T.A. 013 80 88 – SIRET 4128950470 0030

11. Divers

a. Demande de matériel par un archer

Installation de panneau sous les cibles extérieures pour limiter la perte de flèche.

Si nous arrivons à négocier la gratuité des installations extérieures de la Fac, contre la rénovation des cibles, cette demande sera prise en compte.

b. Établir la date de l'AG

Une date doit être proposée et validée au prochain CoDir.

c. Préparer le calendrier de rentrée 2024/2025 (rentrée scolaire lundi 2/09/24)

Le calendrier 2024-25 concerne le planning des semaines et de deux saisons. Plusieurs décisions sont à prendre et plusieurs discussions sont à avoir pour pouvoir faire ce calendrier.

- animations internes à garder si ETAG le samedi après midi
- validation ou amélioration de la proposition de planning de Antoine

d. Points hors ODJ :

- Matthieu passe la commande pour les distinctions et se fera rembourser par chèque par le club

La Secrétaire, Mme. Roxane GIRY

Le Président, M. Laurent BOISSADY

Signature :

Première Compagnie d'Arc du Dauphiné Grenoble, 10 rue Berthe de Boissieux, 38000 Grenoble
com.premierecompagnie@gmail.com - 06 21 34 67 88

